

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE :
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.
Le numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1er.
À PARIS, chez MM. AUGUSTE DE VIGNY et Co, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVRE-DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 24 septembre 1842.

REVUE DE LA SEMAINE.

Des hommes qui craignent de voir M. Thiers jouer dans la prochaine session le rôle ridicule de chef de parti sans armée, assés de le rapprocher de la gauche que dans un moment décisif il a trahie et conspu. Pourquoi la gauche resterait-elle privée du beau talent qui l'a illustrée? s'écrient les affidés de l'extrême-gauche. Que deviendra-t-elle sans l'homme supérieur qui régleme toutes les individualités, prépare le combat, dirige les attaques et fait rejaillir sur son parti toute la gloire de ses triomphes? Sans le chef qui fut long-temps à sa tête, la gauche se fractionnerait encore, s'effacer, se dissoudre; il y aura des hommes d'opposition, il n'y aura plus de corps. La France est pour jamais livrée aux mains de M. Guizot, à son déplorable système! Voilà ce que vont répétant les amis de l'homme qui a déçu toutes les espérances qu'il avait données. A les entendre, M. Thiers se transforme; suivant la tendance de notre époque où la politique décolorée de la chambre est devenue inféconde et impuissante, M. Thiers voyage pour étudier les relations de peuple à peuple, les besoins du commerce international. A son retour, ce sera le plus grand économiste du moment.

D'un autre côté, cette politique si dédaignée par quelques uns s'adresse à ceux qui croient encore en elle et prêche la réconciliation. Le *Siècle* publiait hier une longue lettre d'un député de la gauche, pauvre ame en peine qui s'ennuie à errer dans l'isolement et qui clame dans le désert pour attirer quelqu'un auprès d'elle. Si on l'en croit, le rapprochement ne tardera pas à s'opérer, et l'on verra la gauche dynastique recommencer le déplorable rôle qu'elle joue depuis quelques années, auquel devait mettre fin la défection de M. Thiers, si elle n'avait pas hâte de reprendre sa chaîne.

Quand finira donc cette misérable comédie? Quand cessera donc l'aveuglement de ce parti rivé à un homme qui a tout trahi, tout joué? Quand laissera-t-on enfin dans son isolement ce brillant valeur qui a mis son talent au service de sa seule personnalité; ce guerrier fameux qui a pris avec un si grand bruit sa lance et sa cuirasse, a frappé à grands coups sur son bouclier, a fait la France s'agiter en poussant un long cri de guerre, puis a reculé comme un fanfaron, grevant le budget d'une dépense qui pèsera long-temps sur les travaux publics?

Il est temps de s'apercevoir que M. Thiers n'appartient pas à la gauche, mais au système, à la cour. Cette gauche, il l'a trahie dans toutes les circonstances importantes; il comprend que les conservateurs ont leurs chefs, que pour lui il n'y a pas place à leur tête, et il manœuvre pour reprendre le commandement de ceux qui le suivaient naguère. Il y aura encore une duperie et une trahison.

Lorsque la France a su que l'escadre de l'amiral La Susse était dans les eaux de la Syrie à côté d'une escadre anglaise, elle s'est indignée à la pensée que nous pourrions aider l'Angleterre à établir sa domination sur cette contrée qu'elle convoite, où elle a allumé la guerre civile pour avoir une occasion d'intervenir. Puis la générosité du caractère français a repris le dessus; entraînée vers tout ce qui est grand, généreux, la nation a cru que le gouvernement écoutait les plaintes des populations du Liban que le canon anglais a arrachées à la domination du pacha d'Egypte pour les placer sous celle du sultan, et qui n'ont fait que changer d'op-

presseurs; elle a cru que nous allions intervenir en faveur d'un peuple accablé par la tyrannie, décimé par la guerre civile, et qui tourne ses regards vers l'Europe, vers la France dont le nom fut long-temps populaire en Egypte; elle pensait qu'une flotte française n'allait pas se montrer au fond de la Méditerranée sans un grave motif; elle applaudissait à ceux qui allaient arrêter l'effusion du sang. Si la France intervenait dans les affaires du monde, c'était dans un but d'humanité; elle pouvait être fière d'un tel rôle. Elle avait adressé au sultan des demandes inspirées par le malheur des populations; elle n'allait pas faire la guerre aux Turcs pour leur arracher la Syrie, mais présider à l'établissement d'un nouveau pacha, et, par sa présence, empêcher de nouvelles collisions.

Un mot de la *Gazette d'Augsbourg* a brisé toutes les espérances de ceux qui croyaient notre gouvernement capable d'une intervention généreuse en faveur d'un peuple opprimé. L'escadre n'avait pas une mission d'humanité, et déjà elle aurait quitté les eaux de la Syrie.

Quoi! après avoir armé une flotte, l'avoir expédiée sur des côtes où elle a dû paraître un secours, une promesse; après avoir éveillé des espérances, on la ramènerait dans nos ports, et cela sur un mot de l'Angleterre! Notre pavillon aurait paru dans ces mers, les populations l'auraient accueilli avec des cris d'espoir, et il disparaîtrait sans avoir fait autre chose que tromper les vœux qui saluaient son apparition! Mais sommes-nous donc destinés à décevoir tous les peuples qui tournent leurs regards vers nous? Combien de fois l'histoire d'Ancone doit-elle donc se reproduire encore dans la vie du peuple français?

Il y a là-dessous un mystère qui ne tardera pas à être expliqué; il est bien à craindre qu'il le soit à la honte du cabinet.

Une révolution de palais a renversé le grand-visir; celui que le sultan vient d'investir de cette dignité fait naître, dit-on, quelques espérances, et on s'attend à le voir marcher dans la voie des réformes commencées par le dernier empereur. Pauvre empire qui se débat sous la main des visirs! il lui manque le bras solide de Mahmoud, sa volonté puissante et ses vœux réformatrices.

Le sceptre est aux mains d'un jeune homme épuisé dans les plaisirs, qui n'a ni le caractère qui commande, ni la force qui fait obéir. Le divan est livré aux intrigues de l'étranger qui tour-à-tour y domine: tantôt russe, tantôt anglais. Les princes faibles sont de tristes présents que le hasard fait aux empires en décadence.

Le traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis n'est pas plus clair aujourd'hui qu'il a été discuté par la presse anglaise qu'il ne l'était le jour de sa publication; chacun continue à l'expliquer suivant sa ligne politique. Cette obscurité doit paraître bien étrange dans un acte destiné à servir de loi dans les rapports de deux nations, et il est au moins extraordinaire que l'on écrive des traités comme on écrivait autrefois des oracles, de telle sorte que chacun peut leur attribuer le sens qu'il lui convient d'y trouver. Nous ne voulons pas discuter la question des frontières, l'avenir seul décidera si le traité a levé toutes les difficultés. Quant au droit de visite, il devient évident que l'Angleterre ne l'a pas obtenu, car les journaux ministériels n'auraient pas manqué de le dire. L'Angleterre, qui ne renonce pas à obtenir de M. Guizot la sanction du traité de 1841, serait trop heureuse d'exercer une influence sur le gouvernement français en lui donnant l'exemple du gouvernement américain. Quoi qu'il en soit, nous espérons que la chambre, si on

lui proposait de ratifier un traité modifié pour la tromper, écouterait encore la voix du pays et refuserait de sacrifier notre commerce à une rivalité qui se joue du droit des gens et cache sous des dehors de philanthropie une insatiable ambition. K.

Plusieurs journaux ont rendu compte de la brochure de M. Bugeaud sur l'Algérie. Les idées qu'il a émises ne sont pas neuves; par exemple, les colons militaires datent de plusieurs années, et M. le maréchal Clauzel les avait demandés long-temps lorsqu'il était gouverneur-général. Si M. Bugeaud était chargé de diriger la partie agricole de la colonisation, il rendrait des services. Placé à la tête de la colonisation entière, il est nuisible. Beaucoup de gens, nous le savons, sont disposés à croire que M. Bugeaud est une capacité méconnue. Pourquoi? c'est qu'un grand nombre de tribus ont fait leur soumission cette année. Mais dans quel but se sont-elles soumises? dans le but de sauver leurs moissons, de faire leurs récoltes avec tranquillité. M. Bugeaud est arrivé en Afrique avec le système des razzias. Il en a fait une très-grande quantité qui ont ravagé les campagnes, et ce genre de guerre a désolé les Arabes sans les convertir à notre autorité. Aujourd'hui leurs moissons sont faites et rentrées dans les silos. Nous allons seulement maintenant nous trouver à même de vérifier la sincérité de leur soumission.

Le premier n'est pas très-reconnaissant pour M. Bugeaud. Le *Moniteur Parisien* lui adresse une verte réprimande au sujet de sa brochure. Le *Moniteur Parisien* n'est pas officiel, il est vrai, et tout en recevant communication des nouvelles du gouvernement, il réserve ses sympathies pour M. Molé; toutefois il est assez dépendant du ministère actuel pour qu'on puisse attacher de l'importance à la semonce qu'il adresse à M. Bugeaud.

D'ordinaire, dit le petit *Moniteur*, les renseignements que les gouverneurs de l'Algérie recueillent, les idées qu'ils acquièrent à l'école de l'expérience, les plans qu'ils conçoivent pour l'amélioration matérielle et morale de la colonie, sont réservés au gouvernement qui les juge, qui les apprécie, qui les fait entrer en balance avec les moyens dont il dispose, et qui conserve ainsi, auprès des chambres et du pays, tout l'avantage de l'initiative. Cette marche est surtout conforme aux règles de hiérarchie qui, dans une administration militaire plus que partout ailleurs, doivent, ce semble, dominer et contenir l'action des volontés individuelles.

Et puis, de la part de M. le général Bugeaud particulièrement, la publication de cette brochure aura un autre caractère de nouveauté. Personne n'a oublié la sévérité de l'ordre du jour qu'il a tout récemment adressé aux divers corps de l'Algérie, à l'occasion d'un écrit rédigé par quelques sous-officiers sur un fait d'armes auquel ils avaient pris part.

La règle, à ce qu'il paraît, n'est applicable qu'aux rangs inférieurs de l'armée, et les rangs supérieurs y échapperaient, puisque c'est précisément en sa qualité de général en chef et de gouverneur-général que M. Bugeaud entreprend dans sa brochure d'indiquer aux chambres et au gouvernement ce qu'il faut faire pour réparer les fautes du passé et assurer le succès de l'avenir.

C'est en ces termes que s'exprime le *Moniteur parisien*. Des journaux demandent comment M. Bugeaud le prendra; il le prendra fort bien, et se gardera de répondre. Quant à nous, nous ne désapprouvons nullement M. Bugeaud d'avoir publié ses vues sur l'Afrique; nous voudrions seulement que ce que peut faire un gouverneur-général, de simples sous-officiers pussent le faire aussi. C'est au public à juger la convenance et l'utilité de ces écrits, et l'autorité supérieure n'a le droit d'intervenir qu'alors que la discipline est offensée.

FEUILLETON DU CENSEUR.

L'ÉPÉE.

II.

LE DERNIER DES CARAIBES.

C'était un personnage qu'on pouvait certainement considérer comme unique dans son genre à cette époque de la colonisation d'Haïti. Bien que ses vêtements n'eussent rien d'excentrique, et que, dans la demi-obscurité qui régnait à cette heure, la couleur foncée de sa peau, se détachant sur sa casaque de nankin blanc, lui donnât, au premier coup d'oeil, l'apparence d'un colon mulâtre, un habitant de l'île ne pouvait s'y tromper long-temps. Avec le teint d'un homme de couleur, il avait les cheveux longs et plats d'un Européen et le menton imberbe d'un adolescent. Ce dernier trait était d'autant plus saillant que, malgré la vigueur dont il paraissait encore doué, on ne pouvait douter qu'il n'entrât dans les premières années de la vieillesse.

La plus impassible gravité régnait d'ailleurs sur son visage, dont les traits semblaient fermes, réguliers; où le regard était brillant, mais immobile et fascinateur comme celui du basilic. D'une main il donna à Antonio un petit portefeuille armorié, de l'autre il lui remit le ramier, et lui glissa rapidement ces seuls mots en très-bon espagnol :

— Quand la seniorita voudra venir, elle lâchera le ramier.
Si Antonio fut ému à cette apparition, si l'étrangeté de cette physionomie le frappa, du moins elle n'en laissa rien voir sur son visage. Elle resta sur le portefeuille les armes de sa maison, rougit vivement, le caressa tout de suite dans son sein, prit le ramier qui se débattait entre ses deux petites mains, et revint sans avoir répondu un seul mot à la phrase de l'étranger.

Gulnar l'accompagna en silence jusqu'à la case. La mulâtresse était revenue de sa frayeur; mais elle avait toujours son air de profonde méditation. Lorsqu'Antonio fut rentrée dans sa chambre, elle dit à Gulnar d'aller lui chercher une cage pour y mettre le ramier; puis, en son absence, elle mit à la place du portefeuille, et lut vivement ces quelques lignes tracées sur la première page des tablettes de son père :

« J'ai été frappé au bord d'un précipice réputé inaccessible et qu'on appelle la *Hotte*. Un seul de mes nègres, celui qu'on appelle Munco, et qui m'a été vendu par don Solarez, était derrière moi. Munco n'était armé que d'un couteau de chasse. Cependant j'ai été blessé d'un coup de feu dans les reins; mon cheval a fait un écart, m'a jeté dans l'abîme au moment où la douleur me forçait à lâcher la bride, et a roulé presque à mes côtés. Grâce à ce miracle et à une rencontre tout aussi providentielle, je puis écrire ici mes dernières volontés et charger un messager sûr de les adresser à ma fille quand elle aura l'âge nécessaire pour les accomplir. »

Suivaient trois ou quatre pages d'une écriture pénible, en tête desquelles

étaient tracés ces mots : *Dernier et seul valable testament de moi, don Martinez de las Peridas, marquis de Roverda, etc.*

Les moments étaient précieux, la jeune fille n'avait pas besoin d'en savoir davantage; elle courut mettre le portefeuille en sûreté sous son chevet, et au moment où Gulnar rentrait avec une jolie cage dorée d'où l'on avait banni le cardinal qui l'habitait, le ramier, dégagé doucement de sa prison de mousseline, prenait son vol par la fenêtre et fuyait à tire d'ailes du côté des mornes.

Antonio feignit un grand désespoir; elle dit à l'esclave que c'était sa faute, qu'elle avait trop tardé, et finit par déclarer qu'elle voulait se coucher sans souper.

Gulnar trouva cette marque de chagrin fort naturelle, et déshabilla sa maîtresse sans faire d'observation; puis elle s'en alla rejoindre son hamac dans la pièce voisine, après avoir été prévenir le seigneur Solarez que la petite maîtresse avait laissé fuir son ramier et qu'elle ne voulait pas manger. Le tuteur trouva de son côté la chose assez ridicule pour être fort respectable chez une créole de douze ans, et il soupa seul, non pas sans avoir dit à Gulnar de reconduire Antonio du côté de la forêt, jusqu'à ce qu'elle eût déniché d'autres ramiers pour se consoler. A ces derniers mots Gulnar s'était inclinée, mais ses lèvres rouges avaient pâli.

A minuit, quand tout le monde dormait depuis long-temps dans l'habitation, Antonio ouvrit les yeux et se dressa doucement sous sa moustiquaire, puis s'habilla sans bruit, et, sans changer de position, fit passer le portefeuille du chevet de son lit à la place qu'il avait occupée d'abord, en lui donnant pour voisin un petit poignard de Tolède qui venait de son père, se glissa hors de son lit, sortit par la fenêtre avec des précautions infinies, et parvint, sans accident, dans la vaste cour où étaient rangées les loges des nègres. Le ciel était pur, la nuit profondément calme; Antonio, respirant plus librement, s'arrêta, leva la main vers les étoiles, et dit à voix basse :

— Mon Dieu! rien que la vérité maintenant, et tout-à-l'heure l'épée de mon père!

Ainsi, et seulement ainsi, se révélait à la fin la pensée de cette enfant; car il y en a, parmi eux, qui reçoivent d'en haut une pénétration et une prudence surnaturelles.

Bientôt elle s'arrêta au lieu où dormait Munco, et, se tenant debout à la porte qui était ouverte, elle appela par trois fois d'une voix peu élevée mais grave :

— Munco! Munco! Munco!

Aussitôt le nègre s'éveilla et s'assit sur sa natte, regardant devant lui avec des yeux fixes mais égarés. Il semblait que ce ne fût pas la voix, mais la seule présence de la petite fille qui l'eût secoué de son sommeil.

— Qui éveille Munco? dit-il d'une voix entrecoupée... C'est l'ange qui sait que Munco est maudit!

— Munco, reprit Antonio, il faut que tu me selles Zegri et que nous allions ensemble jusqu'à la forêt.

— La forêt... balbutia le nègre. Munco ne veut plus; il a dit à maître qu'il ne voulait plus... Maître a consenti... C'est Gulnar qui mène à la forêt... Gulnar ne sait pas pourquoi.

Antonio sourit en se rappelant les terreurs de la mulâtresse, ses paroles confuses, les dangers de toute sorte qui pouvaient menacer une esclave et une jeune fille auprès des bois.

Puis elle continua sans répondre directement :

— Munco, il faut que tu me selles Zegri et que nous allions ensemble jusqu'aux mornes...

— Les mornes! dit seulement du fond des ténèbres la voix épouvantée du noir, qui semblait comprendre à son tour.

— Munco, répéta Antonio, il faut que tu me selles Zegri et que nous allions ensemble jusqu'à la Hotte!

Cette fois le nègre ne dit rien, mais il se dressa sur ses pieds et se mit à marcher du pas machinal d'un condamné. Antonio, dont la forme blanche s'était tenue jusqu'alors sur le seuil de cette tanière obscure, sembla en effet à l'ange du jugement au bord de l'épaisse nuit du coupable, se rangea de côté et le laissa passer.

Munco s'en alla droit aux bergeries pour éveiller et harnacher Zegri, qui était un lama blanc, jeune et doux, réservé aux promenades équestres de l'enfant.

Puis tous deux, Antonio sur Zegri, le nègre à pied, s'acheminèrent en silence et rapidement du côté des montagnes; mais, chaque fois que Munco, sortant de son abattement, prenait la bride de la monture d'Antonio pour l'aider à surmonter quelque obstacle, lui faire franchir quelque hallier ou la guider dans un sentier périlleux, Antonio portait la main à l'endroit où était caché le portefeuille et serrait vivement le petit poignard de Tolède.

Ils marchèrent long-temps par des chemins difficiles, mais que le noir paraissait connaître parfaitement, et enfin, vers les trois heures du matin, bien avant l'aurore, ils s'arrêtèrent dans un endroit lugubre des montagnes. Quoiqu'ils eussent beaucoup monté, l'horizon autour d'eux était d'un aspect étroit et menaçant. Partout des pentes raides, uniformes, les environnaient; et, sur le plateau où ils se trouvaient, rien ne frappait les yeux que quelques touffes isolées de nopals, froissées avec monotonie par l'éternel vent des Antilles.

— Voici la Hotte, dit Antonio en regardant à sa gauche. En effet, il était impossible de ne pas reconnaître ce précipice singulier. A quelques pas de la jeune fille et de son guide, le plateau se trouvait brusquement coupé en un demi-cercle dont le rayon pouvait être de mille toises, et qui était diamétralement fermé par un mur perpendiculaire de granit rougeâtre, entièrement nu, s'élevant à une grande hauteur au-dessus du niveau du plateau, et se découpant, à son sommet, dans la forme exacte du dossier d'une hotte, sans en excepter la saillie des deux montants qui accompagnent le cintre, et qu'une fantaisie merveilleuse figurait là par deux aiguilles de rocher. On voyait bien en outre que la paroi demi-circulaire descendait en une pente concave et convergente, rappelant de son côté l'intérieur d'une hotte; mais il était impossible de constater sa ressemblance jusqu'au fond, à cause des hardis tatamaques qui s'élançaient comme les nervures d'une coupole et cachaient la dernière profondeur de l'abîme sous le sombre dais de leur immense branchage. En outre, des broussailles étranges se précipitaient entre leurs tiges presque horizon-

M. Bugeaud vient de recevoir une leçon assez dure, et les sous-officiers qui vont, à l'heure qu'il est, expier successivement dans la prison le tort de s'être faits narrateurs, seront vengés de l'ordre du jour dont ils ont été victimes; mais M. Bugeaud ne profitera pas de cette leçon.

Il paraît qu'aujourd'hui en province, ou au moins dans certains départements, on avoue la corruption électorale comme système. «Autrefois, lisons-nous dans une lettre adressée au *Sicéle*, autrefois l'abus des moyens administratifs appliqués aux élections se commettait un instant, un jour de crise et d'orage, après lequel les choses reprenaient leur cours ordinaire et régulier; aujourd'hui on est menacé de voir la partialité administrative survivre à la crise électorale et se continuer toujours comme moyen de préparer de longue main les élections à venir.»

Un fonctionnaire du ministère disait dernièrement en parlant de ce système : «Il nous a mal servis cette fois, parce que nous nous y sommes pris trop tard; mais nous allons le maintenir sévèrement en vigueur, et quand les collèges de l'opposition auront pendant deux ou trois ans goûté de ce régime, vous verrez qu'ils en auront assez.»

Paris, le 22 septembre 1842.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Nous remarquons que pas un journal ministériel n'a osé jusqu'à présent prendre la défense de la circulaire de M. Duchâtel qui dispense les préfets d'obéir à la loi en communiquant aux conseillers généraux les pièces comptables des dépenses départementales.

— On assure que le sieur Charles Maurice, rédacteur en chef de l'ancien *Courrier des Théâtres*, va ressusciter son journal sous le titre de *Courrier des Spectacles*. Nous publierons peut-être bientôt des détails sur une triste spéculation qui déshonore une partie de la petite presse parisienne.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE.

Point d'affaires avant l'ouverture; la rente montrait de la tendance à la baisse car elle était offerte à 80 22 1/2. Le premier cours du parquet a été 80 20. La rente n'a pas fléchi au reste après l'ouverture, mais elle s'est relevée de fait, et pendant assez long-temps elle est restée demandée à 80 20. Ce cours n'ayant pu être franchi malgré de nombreuses demandes pour fin prochain, la rente a fini par retomber jusqu'à 80 10, et elle est restée offerte au parquet à 80 15. Dans la coulisse on a offert à 80 12 1/2 et 80 10.

Cinq 0/0, 118 35. — Quatre et demi 0/0, 000 00. — Quatre 0/0, 101 25. — Trois 0/0, 80 10. — Banque, 3262 50. — Obligations de Paris, 1287 50. — Naples, 107 40. — Dette active d'Espagne, 00 0/0. — Etats-Romains, 105 0/0. — Cinq 0/0 belge, 103 3/4. — Trois 0/0 belge, 00 00. — Banque belge, 000 00. — Caisse Lafitte, 0000 00, 1037 50. — Emprunt de 1841, 1037 50.

AFRIQUE FRANÇAISE.

(Correspondance particulière du Censeur.)

ORAN, le 10 septembre. — M. le général de Lamoricière est arrivé à Mostaganem dans la nuit du 6 au 7 septembre, et M. le gouverneur-général dans la matinée du 7. Le même jour, la brigade d'Arbouville rentrait en ville.

M. le général Bédau, qui s'était embarqué le 7 au soir sur le *Tartare*, se trouvait le 8 au matin à Mostaganem. Il est reparti de cette ville le soir même à bord du paquebot qu'il avait quitté depuis quelques heures seulement, et qui transportait aussi cent cinquante-quatre passagers, dont quatre-vingt-quinze évacués sur l'hôpital d'Oran. Parmi ces derniers se trouvaient quinze blessés.

A peine arrivé à Mostaganem avec le gouverneur-général, le *Phare* fut expédié à Alger, ayant à bord des dépêches pressées qui contrenaient tous les mouvements de troupes préparés par une combinaison stratégique.

Le *Phare* a rencontré sur sa route les vapeurs *Euphrate* et le *Vautour*, qui venaient prendre le 1^{er} de ligne, et leur a transmis l'ordre de rentrer immédiatement à Alger.

Le gouverneur était resté à Mostaganem.

Il paraîtrait qu'après le brillant combat livré sur la Mina par la colonne Lamoricière, il y a eu une nouvelle affaire dans laquelle une partie de la brigade d'Arbouville a été sérieusement engagée. Les Arabes se sont rués sur notre infanterie. L'affaire a été très-chaude à l'arrière-garde que formait le 1^{er} de ligne. Quatre officiers de ce régiment ont été blessés, et la légion étrangère a eu un officier tué. Nous avons eu près de cent hommes mis hors de combat.

C'est à neuf lieues environ de Tekdempt, au pied du pic d'Argaun, lorsqu'elle se disposait à quitter le pays, que la colonne aux ordres du gé-

ral d'Arbouville a rencontré l'ennemi. Elle était forte de six bataillons, dont deux du 1^{er} de ligne, deux de la légion étrangère, le 5^e de chasseurs d'Orléans et un de tirailleurs indigènes. Les Arabes attaquèrent avec une grande vigueur; ils étaient nombreux, et l'on remarquait dans la colonne arabe plusieurs bataillons d'infanterie régulière. Le 1^{er} de ligne, qui formait l'arrière-garde, maintint l'ennemi à distance jusqu'à l'arrivée du convoi sur la hauteur où l'on devait prendre position. Trois jours après la colonne française se trouva en présence de l'ennemi qui a harcelé son arrière-garde jusqu'à deux journées de marche de Mostaganem.

On annonce qu'un assez grand nombre de tribus ont dû embrasser de nouveau la cause d'Abd-el-Kader. Des contrées qui étaient naguère couvertes de tentes appartenant à des tribus alliées sont maintenant désertes.

Les diverses affaires qui ont eu lieu indiquent assez qu'Abd-el-Kader est parvenu à réunir des forces qu'il est indispensable de refouler au loin.

Le général Mustapha s'est mis en marche avec son maghzen. Nos fidèles alliés les Douaïres et les Smélas disent que lorsqu'ils seront sur les lieux tout ira mal, ajoutant que, si l'on avait suivi les conseils du général Mustapha, tout serait terminé. Ce chef a toujours opiné pour que l'on adoptât le système qu'appliquaient autrefois les Turcs. Nos alliés prétendent que les chefs qui viennent faire leur soumission ne sont que des compères entendus avec Abd-el-Kader, lesquels veulent simplement avoir le temps de mettre en lieu de sûreté leurs familles et leur fortune.

Il est évident qu'Abd-el-Kader, renforcé par son kalifa de Milianah, et, assure-t-on, par des tribus du désert, a repris son influence sur la haute Mina; mais tout porte à croire qu'il ne pourra se maintenir long-temps de ce côté, car nos troupes vont se reporter en avant. La division d'Oran ne peut être réduite en ce moment, ce qui fera ajourner, selon toute apparence, les projets du général-gouverneur touchant les opérations projetées dans l'est.

En deçà de Mascara et aux environs de cette ville, le mouvement offensif d'Abd-el-Kader n'a eu aucune suite immédiate. Les routes sont toujours sûres. Sept militaires isolés, partis de Mascara le 8, sont arrivés le lendemain à Oran, et des dépêches expédiées à Mostaganem le 5 au matin par le gouverneur général motivèrent une réponse qui arriva le 6 à Oran.

Après avoir débarqué ses passagers, le *Tartare* est reparti pour Mostaganem.

Le *Sphinx* est arrivé en courrier d'Alger. Il n'a pu aborder à Mostaganem à cause de la grosse mer. Ce bateau à vapeur avait à bord 160 passagers, parmi lesquels on remarquait MM. Renaud, lieutenant-colonel du 6^e léger, et Gély, lieutenant-colonel du 56^e de ligne. Ces deux officiers supérieurs sont avantagusement connus dans la division.

Le général Bédau est arrivé par le *Tartare*, venant de Mostaganem, et il a poursuivi immédiatement sa route pour Tlemcen.

Les villes de Mascara et de Tlemcen sont approvisionnées en vivres jusqu'au 1^{er} mai 1843.

(Correspondance particulière du Censeur.)

TOULON, le 22 septembre. — Des officiers du génie militaire sont occupés actuellement à lever les plans pour la construction de la forteresse que l'on a le projet d'élever sur le promontoire du cap Brun, et qui se liera au fort Lamalgue.

Voici un fait qui exigerait une prompte réparation s'il avait été commis, et, malgré nos sympathies pour le gouvernement de Madrid, nous n'hésiterions pas à la réclamer.

On écrit de Gironne, le 7 septembre, à la *Posdata* :

M. Lefebvre, qui a établi une manufacture dans les bâtiments du couvent de la Merced, a reçu de Zurbano l'ordre d'avoir à vider la place sous vingt-quatre heures. L'intéressé ayant réclamé, Zurbano l'a congédié. M. Lefebvre a porté plainte au consul de France.

On écrit de Gibraltar, le 6 septembre, à l'*Heraldo* :

«Le commodore américain Morgan, parti le 31 août avec deux vaisseaux de guerre pour Tanger, est revenu brusquement sur la frégate le *Congrés*. La corvette *Fairfield* était partie avant le commodore de Tanger pour Cadix. Il paraît que le pavillon américain a été moins heureux sur les côtes de Maroc que le pavillon tricolore. Le pacha aurait refusé les réparations que le commodore exigeait pour le maintien des bonnes relations avec l'Union américaine, et le commodore aurait écrit à l'empereur, dont la réponse sera portée par une corvette américaine. L'escadre française ne perd pas de vue le Maroc.»

On écrit de Francfort, 18 septembre :

«Le prince Milosch, obligé comme on sait de fuir de Serbie par suite de la révolution qui vient d'y éclater est arrivé aujourd'hui dans notre ville. Le chef des insurgés serbes se nomme Wutschik Perewitsch. Il s'est arrogé, après la défaite du prince, une complète dictature. Les lettres de Belgrade parlent de l'entrée triomphale qu'il doit faire dans cette ville. On pense qu'il est secrètement encouragé et appuyé par les Turcs.»

tales, sous la nuit terrible que faisaient leurs cimes.

— Voici la Hotté, avait répondu Munko d'une voix sombre, et en se tenant immobile à la place où il s'était arrêté.

Antonia sauta à bas de Zegri.

Comme nous l'avons dit, il faisait encore nuit; un silence redoutable régnait en ce lieu; aux alentours, la nature n'avait qu'un visage sévère. Quoiqu'on ne fût qu'à cinq ou six lieues de l'habitation, il semblait qu'on fût à jamais éloigné des hommes. Munko avait croisé ses bras sur sa poitrine et attendait; la petite créole le regarda, comprit d'un coup d'œil le rapport qui existait entre cette scène et cet homme, et lui dit :

— Munko, tu n'avais qu'un couteau de chasse; où était donc caché le fusil ?

— Dans le buisson qui est là, derrière Munko, dit le nègre.

— Depuis quand ?

— Depuis la veille seulement.

— Par qui ?

— Par Munko.

— Qui l'avait ordonné ?

— Maître à Munko.

— Oui, l'ancien maître, le vrai, n'est-ce pas ?

Munko ne répondit rien.

— Que l'avait-il promis ?

— La liberté et deux cents piastres pour épouser Rosa que Munko aimait et que Munko n'a pas épousée.

— Pourquoi ?

— Munko n'a pas pu. Munko a toujours les deux cents piastres sous sa natte. Il ne s'en sert pas.

— Qui l'en empêche ?

— L'ange qui l'a deviné, qui l'a maudit.

— Munko s'est repenti...

— Munko ne peut pas vivre ! s'écria tout-à-coup le misérable en tombant à genoux; maîtresse tuer Munko tout de suite avec son petit poignard, comme Munko a tué maître. Fille venger père !

— Maîtresse n'assassine pas, dit froidement la petite fille; que Dieu soit le juge de Munko !

— Munko chrétien... Munko pas tranquille malgré cela... Munko mourir, dit le nègre en pleurant.

Il n'avait pas achevé qu'une lueur et une détonation partirent du buisson désigné par lui-même un instant auparavant; et l'esclave, atteint dans les reins, comme le marquis de Roverda, par la balle du même fusil peut-être qui avait tué l'indalga, mais mieux atteint, tomba mort sans articuler autre chose qu'un profond soupir qui semblait exprimer un grand soulagement.

Au même instant, une forme humaine se dressa au-dessus du buisson et bientôt s'approcha d'Antonia, tenant le fusil qui venait de venger le marquis; et c'était bien l'arme qui l'avait tué. L'homme qui s'approchait était aussi celui qui, quelques heures auparavant, avait remis à Antonia le port-efeuille et le ramier. Ce dernier avait, comme on voit, rempli sa mission. L'inconnu commença par se pencher sur le cadavre pour s'assurer que c'était bien un cadavre, puis le saisit par les pieds et le traîna dans le buis-

son d'où était parti le coup. Ensuite, sans qu'un mot ait été prononcé par lui ou par Antonia, il se dirigea vers un autre buisson beaucoup plus vaste en faisant signe à la créole de le suivre.

Antonia n'hésita pas, et, laissant Zegri errer à l'aventure, elle entra, sur les pas du vieillard, dans un large hallier, au centre duquel, sous les branches basses d'un balisier que son guide écarta avec certitude, elle se vit au bord d'une sorte de gouffre, dont l'orifice irrégulier, semblable à une fissure volcanique, avait tout au plus une toise de largeur dans son milieu et deux de longueur. Il semblait, à son aspect ténébreux, qu'on ne pût y pénétrer qu'en s'y précipitant; mais, retirant une touffe d'herbe à pague qui encombrait l'une des extrémités, l'homme au teint de bronze et aux cheveux longs découvrit aux regards surpris d'Antonia la première marche d'un escalier. C'était du reste la seule qui fût visible, grâce à l'obscurité du lieu; mais à voir sa régularité, on comprenait que d'autres devaient la suivre, et l'on admirait qu'en un lieu si abandonné il se produisît sous terre une œuvre humaine aussi reconnaissable.

— C'est l'escalier d'une ancienne mine de diamants, dit l'homme à la jeune fille avec un accent si expressif que celle-ci tressaillait, comme si ces seuls mots eussent été de nature à lui révéler tout ce qu'était son conducteur.

Aussi ne manqua-t-elle pas de lui dire, en mettant le pied sur cette première marche :

— Vous êtes donc un Caraïbe, vous ?

— La señorita comprend vite, répliqua l'étranger tout surpris, en s'arrêtant sur la troisième degré et en enveloppant la jeune Espagnole d'un tranquille mais large et profond regard. Tahiba survint seul aux mariages d'Haiti.

Puis il poursuivit, en descendant de nouveau dans son gouffre, après avoir allumé une torche qu'il prit dans un trou du rocher :

— Quel était le crime de nos pères devant le Grand-Esprit ? Celui d'être trop bons et trop généreux. Un homme isolé a le droit d'être bon, car c'est pour lui une infailible raison de souffrir sur la terre; mais un peuple entier n'a pas ce droit, parce qu'il est plusieurs, et qu'il suffit à plusieurs d'être semblables de la sorte pour écarter l'infortune... Alors le Grand-Esprit leur amène un autre peuple, qui n'a pas ce défaut, pour les faire rentrer dans la loi commune à tout ce qui habite la terre... Le peuple qui est venu chez nous était celui d'Antonia, et les pères de Tahiba ont bien souffert par ceux du marquis de Roverda... Mais il est venu un jour où le dernier des Tahiba, demeurant au fond d'un précipice, a vu tomber devant lui, du haut des mornes, le dernier des Roverda.

A mesure qu'elle descendait dans ce gouffre et qu'elle écoutait les discours de son guide, il pouvait devenir douteux pour Antonia que cet homme la conduisit à un résultat de salut et de vengeance; mais la petite fille avait un sens droit et prompt. Les paroles suprêmes de son père, la démarche du Caraïbe et la mort de Munko dominaient dans son esprit l'effet des paroles qu'elle entendait en ce moment; de sorte qu'elle demanda froidement à Tahiba, en descendant toujours derrière lui :

— Et comment vis-tu au fond de cet abîme ?

— La senora verra bien, au jour, que ce n'est pas tout-à-fait un abîme. Tahiba y cultive des cotonniers, du jonc caraïbe, du café, un peu de canne.

On lit dans le *Toulonnais* :

Une découverte de la plus haute importance pour l'avenir de la colonie d'Afrique vient d'être faite à Mascara par notre brave général de Lamoricière. Voici le fait :

Nous sommes dans la saison des figues de Barbarie; les soldats en mangent beaucoup. Le général avait remarqué que, peu soucieux de la santé publique, les militaires laissaient dans les rues et dans tous les coins des maisons les pelures épaisses de ces figues qui, se corrompant rapidement, exhalaient une odeur fétide. Il ordonna de les rassembler et de les déposer hors de la ville, dans un endroit découvert où le soleil pût les dessécher promptement et en neutraliser ainsi les miasmes.

L'ordre fut exécuté, et bientôt des tas considérables se formèrent. A quelques jours de là, le général, faisant une ronde, remarqua que ces tas étaient recouverts d'une couche blanche; il s'approcha et reconnut bientôt une efflorescence semblable à celles qu'on remarque sur les terrains salpêtrés. Il en fit recueillir une quantité et aperçut une cristallisation blanche et brillante; la dégustation lui fit reconnaître une matière très-sucrée. Bientôt l'analyse vint le convaincre que c'était du sucre pur et cristallisé d'une manière admirable.

Ces figues et leurs enveloppes contiennent beaucoup de sucre. L'action énergique du soleil, en vaporisant l'eau de végétation, prévient complètement la fermentation, en sorte que bientôt il ne reste dans les pores du parenchyme que la matière saccharine pure; par l'action du soleil, ce parenchyme se resserre et se racornit au point d'expulser au dehors tout le sirop qui vient se cristalliser à l'air.

Ce phénomène remarquable a pu avoir lieu d'autant plus facilement qu'en cette saison les rosées sont complètement nulles.

Au prix où sont ces figues de cactus, on s'est assuré que la livre de très-beau sucre tout cristallisé ne reviendrait pas à plus de 20 centimes, et qu'on n'aurait d'autres frais que de diviser le fruit et de l'étaler au soleil, puis de recueillir les efflorescences au moyen de brosses douces.

Ce sera à l'industrie à perfectionner les procédés pour obtenir ce sucre.

CONSEIL-GÉNÉRAL

DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

Fin de la séance du 15 septembre 1842.

SESSION DE 1842-1843.

Cimetière communaux.

Par sa circulaire du 20 juillet 1841, M. le ministre de l'intérieur demande aux conseils-généraux leur avis sur diverses questions qui se rattachent aux cimetières communaux. La commission des intérêts publics est entrée dans tous les détails des nombreuses questions soulevées par la circulaire ministérielle, et, par l'organe de son rapporteur, en a fourni la solution dans un travail plein d'intérêt, mais trop étendu pour être inséré textuellement dans le procès-verbal de la séance.

Le conseil-général, vu le rapport de M. le préfet, la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, adoptant les considérations du rapport, dont copie sera adressée à M. le ministre, est d'avis :

- 1° Que les dispositions du décret du 23 prairial an XII, quant à la translation des cimetières, s'étendent à toutes les communes sans distinction;
- 2° Que les servitudes imposées aux propriétés par le décret du 7 mars 1808 doivent s'appliquer dans toutes les communes indistinctement;
- 3° Que des décrets de l'an XII et de 1808 combinés il résulte que les cimetières ne peuvent pas être placés à moins de cent mètres des habitations déjà existantes, que néanmoins, s'agissant d'une question qui intéresse le droit de propriété, une disposition interprétative qui ferait cesser toute difficulté sur la question serait utile;
- 4° Qu'il n'y a pas lieu de supprimer d'une manière absolue les concessions perpétuelles, mais de les maintenir concurremment avec les concessions éphémériques ou temporaires.

Il approuve le projet de tarif gradué par classes dressé par M. le préfet.

Foire de Messimy.

Sur le rapport d'un membre de la commission des intérêts publics, le conseil-général est d'avis que la commune de Messimy soit autorisée à établir seulement une foire fixée au 19 décembre de chaque année.

Enfants trouvés et abandonnés.

Un membre fait, au nom de la commission des finances dont il est l'organe, un rapport sur la question des enfants trouvés et abandonnés. Le rapporteur signale qu'une légère réduction dans le chiffre des enfants trouvés reçus à l'établissement de la Charité s'est fait remarquer cette année, et que déjà nous entrons dans une voie d'amélioration, peu sensible sans doute, mais qui permet d'entrevoir la réalisation d'un meilleur avenir. Déjà la charge totale de cette dépense, portée en 1842, soit pour la ville et les communes, soit pour le département, à la somme de 480,000 fr., ne figurera aux prévisions du budget de 1843 que pour 470,000 fr. Le rapporteur signale plusieurs améliorations introduites dans le service, et déplore la facilité avec laquelle des nouveaux-nés des départements voisins et même de l'étranger arrivent par les voitures de terre et d'eau, qui les déposent à l'hospice de la Charité, d'où il résulte un accroissement de dépense qu'on peut évaluer à 200,000 fr., supporté pour des enfants qu'on

Deux marrons travaillent en sûreté avec lui. Il a sa case, son jardin; ses arbres; rien ne lui manque, et depuis long-temps, depuis qu'on ne fait plus d'esclaves de sa couleur, il passe ici pour un homme libre. Quand il va au marché de San-Domingo, personne ne lui demande où il demeure, ni s'il vient du Mexique ou de la Trinité; on lui achète ses corbeilles, ses pagnes, ses nattes, et on lui vend ce qu'il désire. Son grand-père et son père ont établi cela ainsi qu'il le dit, quelques années après l'arrivée des noirs, et plus long-temps après avoir choisi cet asile pour échapper au travail mortel des mines.

— Et c'est au fond d'une mine qu'ils s'étaient cachés ?

— N'était-ce pas l'asile le plus sûr, puisqu'elle était épuisée ? dit Tahiba de sa voix doucement sonore qui vibrerait cette fois dans l'immense puits avec une sorte d'ironie sans fiel, mais non pas sans portée.

Antonia se tut; mais cette réponse la reporta malgré elle à l'impression dont elle s'était généreusement rendue maîtresse un instant auparavant. Depuis cet instant, l'homme et la jeune fille avaient descendu d'avantage dans les entrailles de l'étrange abîme, et le Caraïbe, vêtu de sa casaque blanche, s'enfonçant lentement, sa torche à la main et toujours du même pas, dans cette nuit sans fin devant la fille du dernier Roverda, prenait aux yeux de l'enfant un sens de plus en plus fantastique, de plus en plus alarmant. La petite Chimène perdait peu à peu de sa hauteur de cœur, de sa tranquillité et de sa froide pénétration. L'air à la fois plus frais et plus lourd, la monotonie de cette descente éternelle, le souvenir du meurtre de Munko, la fatigue de corps et d'esprit, tout commençait naturellement à agir sur son imagination de douze ans, et les pensées qui tout-à-l'heure avaient surmonté ses doutes ne firent plus que les confirmer; elle se tut long-temps. On descendait toujours, et plus on descendait, plus elle respirait difficilement, plus elle hésitait à faire une dernière question. Tahiba, n'étant plus interrogé, ne disait plus rien, et cette marche silencieuse vers le centre du globe prenait un caractère effrayant; il semblait qu'elle ne dût pas finir et qu'elle eût dépassé depuis long-temps tout niveau terrestre. Ce signifiait cette demeure du Caraïbe, cette case, ces plantations, ce jardin ? N'était-ce pas là une lugubre ironie ? Et n'est-ce pas ainsi qu'on se joue de la crédulité des enfants, quand on veut les perdre loin de la lumière du ciel qui les protège ?

Mais, en même temps que le vertige allait s'emparer d'Antonia, il y eut en elle comme un mouvement généreux du sang; elle se sentit rougir, et, prenant sa voix dans son cœur dont elle surmonta l'indigne battement, elle dit lentement à Tahiba :

— Alors, quand le marquis de Roverda est tombé mourant du haut des mornes aux pieds de Tahiba, Tahiba n'a pu être que content ?

A peine avait-elle prononcé ces mots que la torche du Caraïbe, qui descendait solennellement devant ses yeux, s'éteignit et la laissa dans une formidable obscurité.

Antonia s'arrêta, comme secouée par une commotion électrique, et porta vivement la main à son poignard de Tolède.

MAURICE SAINT-AGUET. (Commerce.)

(La suite à un prochain numéro.)

rement rétabli, s'est mis en route aujourd'hui pour retourner à sa résidence.

— Les prétendues réformes politiques qui s'opèrent en ce moment en Prusse ne paraissent nullement devoir donner satisfaction à ce besoin de publicité dans les actes du gouvernement qui se révèle même dans les états les plus absolus. En Prusse, les lois s'élaborent en secret; un profond mystère préside à leur préparation et à leur discussion. Malheur au fonctionnaire qui oserait livrer à la publicité les projets du gouvernement! une destitution immédiate viendrait punir aussitôt son indiscret. Malgré cette sévérité, la presse a souvent été informée de la nature des projets de loi mis en délibération et qui devenaient alors l'objet d'une discussion publique que le gouvernement tient surtout à étouffer. C'est dans ce but que des mesures plus sévères encore viennent d'être prises par le nouveau ministre de l'intérieur, comte d'Arnim, pour empêcher toute publicité des actes du gouvernement prussien, et une circulaire vient d'être adressée à cet effet à tous les fonctionnaires pour leur recommander le secret le plus absolu sur les affaires dont la gestion leur est confiée.

Etude de M^e Aubert, huissier à Lyon, rue Trois-Carreaux, 8.

VENTE AUX ENCHÈRES
ET EN BLOC

D'UN FONDS DE CAFÉ

Appelé Café Brissaud,

Sis à la Guillotière, cours Morand, n. 2, maison Saint-Olive.

L'ADJUDICATION

Est fixée au mercredi cinq octobre mil huit cent quarante-deux, à midi.

En vertu d'un jugement rendu en la chambre du conseil par le tribunal civil séant à Lyon le douze août mil huit cent quarante-deux, il sera procédé à la vente aux enchères, en bloc et au comptant, d'un FONDS DE CAFÉ exploité à la Guillotière, quartier des Brotteaux, cours Morand, n. 2, maison Saint-Olive; ce café est connu sous le nom de Café Brissaud.

Seront compris en cette vente les meubles et marchandises, consistant en comptoir et tables avec dessus de marbre, glaces, pendules, baromètre, deux billards, chaises, potager-fourneau, cafetière, verroterie, couillers en argent, cafetières et bowls plaqués; liquors de toutes espèces, vins en fûts et en bouteilles, cruches; avec subrogation au bail.

La mise à prix est fixée à quatre mille francs. Les enchères seront reçues par M^e Hodieu, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, n. 25, commis à ces fins.

Cette vente aura lieu dans le café Brissaud, sus-désigné, le mercredi cinq octobre prochain, à midi.

Le cahier des charges, clauses et conditions de cette vente est déposé en l'étude dudit M^e Hodieu où l'on pourra en prendre connaissance. (1207)

Même étude.

Le lundi vingt-six septembre mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin, sur la place Léviste, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en lits garnis, canapés, divans, fauteuils, table de jeu, tables à thé, glaces, pendule, secrétaires, commodes, tables à dessus de marbre, garde-habits, rideaux, ustensiles de cuisine, etc. (1208)

ÉTUDE DE M^e TAVERNIER, NOTAIRE A LYON.

Le jeudi vingt-neuf septembre prochain, à l'heure de midi, en l'étude et par le ministère de M^e Tavernier, notaire à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de

DIVERS IMMEUBLES

situés à la Guillotière et dépendant de la succession de M. Etienne Nant qui était rentier et demeurait en ladite commune.

Ces immeubles seront vendus en neuf lots séparés et consistent en deux maisons situées à l'angle de la rue des Trois-Bois et de la Grande-Rue, et en divers emplacements de terrains propres à recevoir des constructions, ayant façade sur ladite rue des Trois-Bois ou la rue de Béchervin.

S'adresser, pour plus amples renseignements et pour prendre connaissance du cahier des charges, à M^e Tavernier, notaire à Lyon, rue Bât-d'Argent, 22, chargé de traiter avant l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes. (3260)

BUREAU D'AFFAIRES ET DE PUBLICITÉ DE M. BARBOLLAT, Rue Mulet, n. 2.

A VENDRE.

UN JOLI FONDS DE CAFÉ bien achalandé, situé sur une des meilleures places de Lyon.—Location très-moderée.—Prix: 6,000 fr.

UN FONDS DE CAFÉ bien situé, ayant une jolie clientèle.

UN FONDS DE RESTAURANT servant quatre-vingts personnes par jour.

UNE BONNE PENSION BOURGEOISE. — Prix très-moderé. (148)

A vendre.

UNE VOITURE TOUTE NEUVE, à quatre places, quatre roues et six ressorts.

S'adresser chez M. Valentin, place Louis XVI, ou chez MM. Bertholet frères, rue des Capucins, n. 20. (150)

A vendre ou à céder de suite,

TOUT MEUBLE.

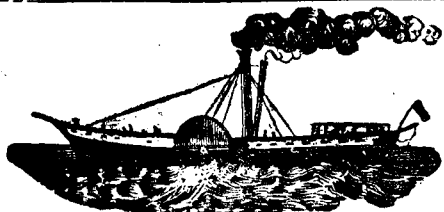
FONDS DE CAFÉ ET RESTAURANT de l'hôtel du MONT-CENIS, grande rue de la Guillotière, n. 84. Il se compose de tables, glaces, potager économique, cuivrie. On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser audit café. (142)

A vendre.

OUTILS DE MÉCANICIEN, un beau perçage de planches d'arcade, cylindre, etc., tours-en-l'air complets, grande roue neuve montée sur galets, établis de menuisier, une belle garde-robe, bois de lit, commode et armoire neuve.

S'adresser au sieur David, mécanicien, place des Petits-Pères, 9, à Lyon. (144)



LE CROCODILE, LE MARSOIN, LE MISTRAL, LE SIROCCO, beaux bateaux à vapeur en fer.

d'une marche bien supérieure à tous les autres bateaux du Rhône sans exception,

Partent tous les jours du port d'Ainay, sur la Saône,

A 4 HEURES DU MATIN.

S'adresser aux propriétaires, MM. BONNARD frères et FOUR, quai de l'Arsenal et rue Sala, 2, ou au capitaine à bord du bateau. (6561)

ANGLETERRE.

LONDRES, le 19 septembre. — Les seules nouvelles importantes aujourd'hui sont celles qu'on vient de recevoir de Port-Natal, cap de Bonne-Espérance, en date du 16 juillet. La division anglaise commandée par le capitaine Smith n'a point été, comme le bruit en avait couru, massacrée par les Boers (colons hollandais). Des troupes anglaises sont arrivées assez à temps pour délivrer les forces que commandait le capitaine Smith. Mais cette division a été, pendant un mois, tenue prisonnière par les Boers qui envahissaient le camp de toutes parts, et les Anglais ont été réduits pour vivre à manger la chair de leurs chevaux. Battus ensuite par les troupes qui arrivaient au secours du camp, les Boers se sont enfuis dans l'intérieur du pays, où ils ont été attaqués par les tribus sauvages des Caffres, et probablement détruits entièrement ou dispersés. Ainsi cette industrieuse colonie de travailleurs hollandais n'existe plus maintenant, et la conduite tenue à son égard par le gouvernement anglais commence à soulever, même à Londres, un blâme assez amer.

— Il n'y a point d'améliorations dans l'état de nos districts manufac-

turiers. La coalition des ouvriers continue, et l'étranger cesse de nous envoyer des commissions, dans la crainte que nous ne puissions les exécuter. A Manchester, la police et la force militaire restent sur pied pour maintenir l'ordre.

Le bruit court à Londres qu'une conspiration chartiste s'était organisée contre la reine; les conjurés, dit-on, ne devaient pas même reculer devant l'assassinat.

Le Sun, tout en donnant cette nouvelle avec les autres journaux, déclare qu'il la croit peu fondée.

SUISSE.

M. de Bombelles est de retour à Berne. Ainsi tombent les bruits qui avaient été répandus sur son éloignement définitif du poste diplomatique qu'il occupe en Suisse.

Le Gérant responsable, B. MURAT.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

AVIS AU COMMERCE

ET A MM. LES VOYAGEURS.

MESSAGERIES

LYONNAISES ET DU MIDI.

Service des Conducteurs réunis

DE LYON A PARIS

PAR LA BOURGOGNE.

A partir du 24 septembre courant, les bureaux principaux sont port Saint-Clair, n. 20, et les bureaux supplémentaires, place des Terreaux, n. 24, maison du Palais-Saint-Pierre.

DÉPARTS

Tous les jours à CINQ heures du matin.

En partant le matin, ces voitures devant les autres services dont le départ a lieu la veille au soir. (2646)

AVIS

MM. les actionnaires de la Compagnie d'éclairage par le gaz des villes de Marseille, Toulon et Nîmes sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 30 septembre prochain, à midi précis, dans la salle de l'Omniom, rue Royale, 29, au 1^{er}.

Les porteurs de titres provisoires sont priés de venir les échanger contre leurs titres définitifs dans les bureaux de la Compagnie, rue Royale, 21. (121)

FICHET, MÉCANICIEN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT,

Honoré récemment d'une Médaille d'or par l'Académie de l'Industrie,

Brevet d'Invention.

Maison centrale: à Paris, rue Richelieu, 77;
A Lyon, place du Concert, en face du pont Lafayette;
A Marseille, dépôt chez M. Louis Girard, rue des Tempeliers, n. 10.

Il est actuellement à sa maison de Lyon.

SERRURES parfaitement incrochetable; tous efforts par fausses clés, crochets ou rossignols referment d'avantage la serrure. Le propriétaire, avec sa clé, peut ouvrir comme primitivement sans difficultés.

Ces serrures s'emploient pour portes d'entrée, fermetures de commodes, secrétaires, coffres-forts, etc.

Elles sont du prix de 15 à 50 fr.

CAISSES, COFFRES-FORTS de toutes dimensions, à l'abri du feu et contre les malfaiteurs, depuis 250 fr. jusqu'à 4,500 f.

Le sieur FICHET reste responsable de la marche de ses ouvrages pendant dix ans, et en prend l'engagement par sa facture. (2647)

Brevet d'Invention et de Perfectionnement.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION DE 1839.

bandages herniaires SANS SOUS-CUISSES

ET SANS FATIGUER LES HANCHES.

Les BANDAGES qui ont été exposés par MM. WICKAM et HART, bandagistes-herniaires, rue Saint-Honoré, 237, à Paris, ont fixé l'attention du public, ainsi que du jury central, et leur ont valu une mention honorable. Toutes les personnes qui en portent trouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Pour se procurer des bandages, s'adresser à M. BIANCHI, opticien-bandagiste, à Lyon, rue de la Préfecture, n. 1, et à Saint-Etienne, également chez M. BIANCHI, rue de Foy, 7, qui au besoin se charge de choisir et appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie.

Pour s'en procurer par lettre, envoyer la circonférence du corps et indiquer l'état de la hernie. — Les prix en sont très-moderés. (Affranchir.) (147)

INSTITUTION

COMMERCIALE

ET INDUSTRIELLE,

Autorisée par Décision ministérielle.

Située à la Ruche, commune de la Guillotière.

Les omnibus de Villeurbanne qui stationnent à la tête du pont de la Guillotière passent devant la porte du pensionnat.

Pour plus amples renseignements, voir les prospectus.

La rentrée des classes aura lieu le 20 octobre. (14)

Les lettres adressées au directeur doivent être affranchies.

M. LANG, dentiste de Paris.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir à Lyon. — Il extrait les dents par un nouveau procédé. — Il nettoie la bouche en cinq ou six minutes, sans faire éprouver la moindre douleur. — Il possède un remède souverain contre la carie des dents et les maladies des gencives. — Il se charge de la pose de toute pièce artificielle, et fait avec succès l'opération de l'obturation. — Il redresse les dents mal alignées des enfants.

Son domicile est rue d'Egypte, n. 2, au 5^e, aux Célestins. Il est visible tous les jours, de sept à onze heures du matin et de quatre à six heures du soir. (8200)

AVIS.

Le bruit s'étant répandu que le SERVICE DES BERLINES-POSTES DU COMMERCE avait été acheté par la Compagnie Lafitte et Caillard, dont M. Le Comte devait devenir l'un des administrateurs, M. Desvosseaux, directeur des Berlins-Postes du Commerce à Lyon, nous prie de démentir ce bruit, qu'il ne faut sans doute attribuer qu'à une intrigue de concurrence. (143)

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les ressources sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 ans; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n. 1. (6847)

PHARMACIE

A LYON.

RUE PALAIS-GRILLET, N° 25.

GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismes, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Prix: 5 fr. le flacon.

En dépôt à Saint-Etienne, à la Pharmacie Chermezon, rue de la Comédie. (7380)

PRIX: 3 FRANCS
LA BOITE.

PLUS DE MAL DE MER!

Plus de Nausées en Voiture!!

PRIX: 3 FRANCS
LA BOITE.

Dépôt chez
M. LARDET,
pharmacien,

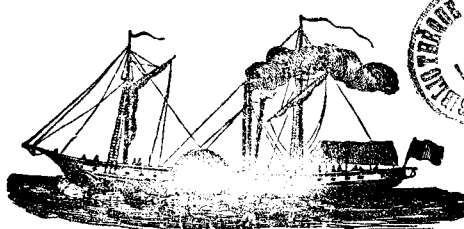


Approuvés
par
les membres
de plusieurs
sociétés savantes.

Préservatif
contre le mal de
mer, et contre
toute espèce
de vapeurs et nausées.

Place de la
Préfecture, n. 16,
à Lyon.

(8935-6120)



Service spécial pour le Transport des Voyageurs

ENTRE

LYON ET VALENCE,

Par Bateaux à vapeur,

ABORDANT, A LA MONTÉE ET A LA DESCENTE,

DANS LES PORTS DE

VIENNE, CONDRIEU, SERRIÈRES, ANDANCE,

SAINT-VALLIER ET TOURNON.

Départs tous les jours:

De LYON, port de la Charité, à onze heures du matin;

De VALENCE, à trois heures du matin.

(6685)

SIROP DE MACORS CONTRE LES VERS.

Ce Sirop est le seul remède de son espèce qui ait été approuvé par un décret de l'empereur; il convient parfaitement aux enfants qui ont des vers, et il prévient et calme promptement les convulsions.

Dépôt général à Paris, chez FAYARD, pharmacien, rue Montholon, 48, et à Lyon, chez M. MACORS, pharmacien, rue Saint-Jean, 30.

Le Sirop de MACORS contre les vers n'est pas seulement destiné à leur destruction, mais il en prévient le développement par ses propriétés éminemment toniques, sans être cependant échauffantes; il convient donc aux enfants et aux adultes qui pèchent par un excès de débilité. (7711)

ARÈNE FRANÇAISE,

Cours Lafayette, aux Brotteaux.

M. ESBRAYAT, directeur, prévient le public que dimanche 25 du courant aura lieu la clôture des représentations de MM. CALLITOUS, EUGÈNE et GEORGES, nègre du Sénégal. Grandes parties de M. CALLITOUS contre M. CLERGEAUD, de M. EUGÈNE contre le PETIT BLANCHARD, et revanche du nègre contre le PETIT BLANCHARD. (un commencement à quatre heures. L'affiche du jour donnera les détails de la représentation. (149)

AVIS.

UNE PERSONNE bien versée en agriculture, connaissant parfaitement la taille des arbres et la culture des jardins, désirerait trouver un emploi dans une propriété rurale.

S'adresser à M. Peyron, marchand de fer ouvré, quai de l'Arsenal. (146)

AVIS.

GRAND DÉPOT D'HUITRES

AU CAFÉ-RESTAURANT DU PARC.

Rue Sainte-Marie-des-Terreaux.

On prévient les amateurs d'huitres qu'on recevra le premier courrier dimanche prochain 25 courant.

Le local est agréable et commode pour les personnes qui désirent être séparées.

On y trouvera excellente cuisine et soins aussi dus. (2443)

GUÉRISON

parfaite et peu coûteuse

Des maladies secrètes, des dartres, gales anciennes, rougeurs, démangeaisons, taches et boutons à la peau, affections rhumatismales, et toute acréte ou vice du sang, par le Sirop concentré de Salsepareille, reconnu supérieur à tous les autres remèdes.

Se vend à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, n. 31. — Dépositaires: à Mâcon, M. JAMIN, rue des Cordons; à Châlon, M. BURET, rue au Change. (7425)